



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Réduire l'exposition des Français au cadmium

Question écrite n° 7469

### Texte de la question

M. Boris Tavernier alerte Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la contamination des jeunes Français au cadmium. Le cadmium est un métal lourd qui se retrouve notamment dans les sols. La principale source d'exposition au cadmium est l'alimentation. Si de nombreux aliments contiennent du cadmium, les aliments les plus contributeurs d'apports en cadmium sont le pain, les légumes et les produits à base de pomme de terre. Selon l'ANSES, plus d'un tiers des enfants de moins de 3 ans ont une exposition alimentaire au cadmium dépassant la dose journalière tolérable par ingestion. Or le cadmium est reconnu cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction. Lors d'une exposition prolongée notamment par voie orale *via* l'alimentation, il peut entraîner des atteintes rénales et une fragilité osseuse. Santé publique France le suspecte de jouer un rôle dans l'augmentation du nombre de cancers du pancréas. L'Anses et les experts de santé publique estiment donc que, pour limiter l'exposition au cadmium, il convient d'agir à la source en abaissant la limite de concentration autorisée en cadmium dans les engrais phosphatés. La teneur en cadmium dans les engrais français est en effet plus élevée que la moyenne européenne. Les médecins recommandent également de privilégier une alimentation issue de l'agriculture biologique, la contamination au cadmium des aliments y étant bien plus faible que ceux issus de l'agriculture conventionnelle. Dans ce contexte, M. le député souhaite savoir si, pour protéger la santé des Français et notamment des plus jeunes, le Gouvernement prévoit de lutter contre l'accumulation de cadmium dans les sols en agissant sur les taux autorisés de cadmium dans les engrais. Il souhaite également savoir si, conformément aux recommandations des médecins, le Gouvernement prévoit de soutenir plus activement la consommation de produits biologiques, notamment dans les cantines scolaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Boris Tavernier](#)

**Circonscription :** Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7469

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

**Ministère attributaire :** [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juin 2025](#), page 5018